

# 200 000 personnes vivent en communauté dans la région

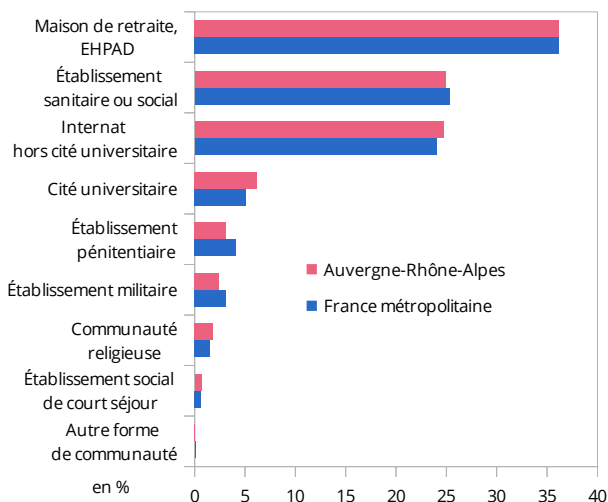
Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 103 • Juin 2022

En 2019, un peu plus de 200 000 personnes habitent dans une des 4 500 communautés d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit 2,6 % de la population régionale. Un résident sur trois vit en maison de retraite, un sur quatre dans un établissement sanitaire et social, et autant en internat. La majorité des personnes habitant en communauté vivent en milieu urbain. Les femmes et les personnes âgées de 75 ans et plus sont surreprésentées.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 205 300 personnes résident dans une des 4 465 communautés d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elles représentent 2,6 % de la population régionale, une part légèrement plus élevée qu'en France métropolitaine (2,4 %). En dix ans, le nombre de personnes concernées est resté stable ► [encadré](#).

Plus du tiers de la population des communautés vit en maison de retraite ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), un quart dans d'autres établissements sanitaires et sociaux de moyen ou long séjour (foyers de travailleurs, structures pour personnes handicapées par exemple) et un autre quart en internat, comme au plan national ► [figure 1](#). Enfin, les autres résidents vivent principalement dans les cités universitaires (6 %, un peu plus qu'en moyenne nationale) ou dans les établissements pénitentiaires ou militaires, un peu moins fréquemment qu'en France métropolitaine.

## ► 1. Répartition de la population vivant en communauté par type de structure



**Lecture :** 36 % des personnes vivant dans une communauté d'Auvergne-Rhône-Alpes résident dans une maison de retraite ou un Ehpad.  
**Source :** Insee, Recensement de la population 2019.

## Une population plutôt concentrée au cœur des agglomérations

Auvergne-Rhône-Alpes est la région de France métropolitaine qui accueille le plus de communautés sur son territoire (13 %), pour un nombre de résidents presque similaire à celui de l'Île-de-France. La population des communautés vit majoritairement au cœur des agglomérations : 45 % résident dans les villes-centres et 34 % en banlieue, soit davantage que la population régionale (34 % et 38 % respectivement).

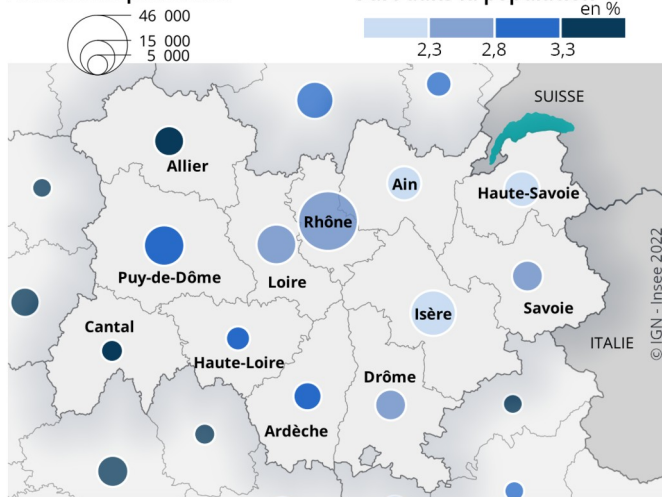
Si les effectifs de résidents sont plus importants dans le Rhône et en Isère, c'est à l'ouest de la région que la part de la population vivant en communauté est la plus élevée, notamment dans le Cantal (4,3 %), l'Allier et la Haute-Loire (autour de 3,3 %) ► [figure 2](#).

Les habitants des cités universitaires et des établissements militaires sont un peu plus concentrés sur le territoire. Les étudiants sont davantage situés dans les grandes métropoles, où se trouvent la majorité des établissements d'enseignement supérieur : l'Isère accueille ainsi 35 % de la population étudiante vivant en communauté et le Rhône 34 %. Près de la moitié des résidents des établissements militaires se répartissent entre l'Isère, qui accueille la caserne de l'armée de terre à Varcès-Allières-et-Risset (1 200 militaires), et le Puy-de-Dôme où sont localisés deux régiments (650 militaires à Clermont-Ferrand et 250 à Issoire). Les résidents en maison de retraite ou en Ehpad sont plus nombreux en Ardèche (56 % de la population vivant en communauté), dans la Loire et la Haute-Loire (près de 50 %), en lien avec une population plus âgée. À l'inverse, ils le sont proportionnellement moins dans le Rhône, au profit des personnes vivant dans d'autres établissements sanitaires et sociaux (36 %, soit 10 points de plus que la moyenne régionale). Les résidents en internat sont particulièrement nombreux dans l'Allier et les départements savoyards (un tiers des habitants des communautés), notamment du fait de leur relief qui augmente les temps de trajets entre domicile et lieu d'études.

## ► 2. Population des communautés et part dans la population départementale

Nombre de personnes

Part dans la population en %



**Lecture :** dans le Cantal, 6 200 personnes vivent dans une communauté, soit 4,3 % de la population du département.

**Source :** Insee, Recensement de la population 2019.

### Une majorité de femmes

Les femmes sont un peu plus représentées que les hommes au sein des communautés de la région (53 % contre 51 % dans la population totale). Cependant, elles ne sont majoritaires que dans deux types de structure : les établissements pour personnes âgées (trois résidents sur quatre sont des femmes) et les communautés religieuses (deux tiers des effectifs), comme en France.

Les hommes sont particulièrement présents dans les établissements pénitentiaires et militaires (respectivement 96 % et 91 % des effectifs, comme au niveau national). Ils représentent également 57 % des résidents d'établissements sanitaires ou sociaux et 58 % des élèves ou étudiants internes de la région.

### Plus du tiers des résidents des communautés a 75 ans ou plus

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'âge moyen des personnes vivant en communauté est proche de la moyenne métropolitaine (52 ans). Certaines tranches d'âge sont davantage représentées dans la population des communautés, qui se répartit assez équitablement entre les personnes âgées de 75 ans ou plus (38 %) et les adolescents et jeunes adultes âgés entre 14 et 24 ans (34 %)

► [figure 3](#).

#### ► Définitions

Une **communauté** est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. La population de la communauté comprend les personnes qui résident dans la communauté, à l'exception de celles qui résident dans des logements de fonction.

Le **champ** de l'étude porte sur l'ensemble des personnes vivant en communauté, y compris les élèves internes mineurs en internat. Les chiffres sont différents de ceux publiés sur [insee.fr](http://insee.fr) où les mineurs sont réintégrés dans la population des ménages ordinaires.

#### ► Pour en savoir plus

- « En 2019, 1,6 million de personnes vivent en communauté : Ehpad, internat, foyer de travailleurs, ... », *Insee Première* n° 1906, juin 2022.
- « La vie en communauté : surtout des jeunes et des personnes âgées », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 58, juin 2018.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
165 rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier  
Rédaction en chef :  
Thierry Geay  
Philippe Mossant

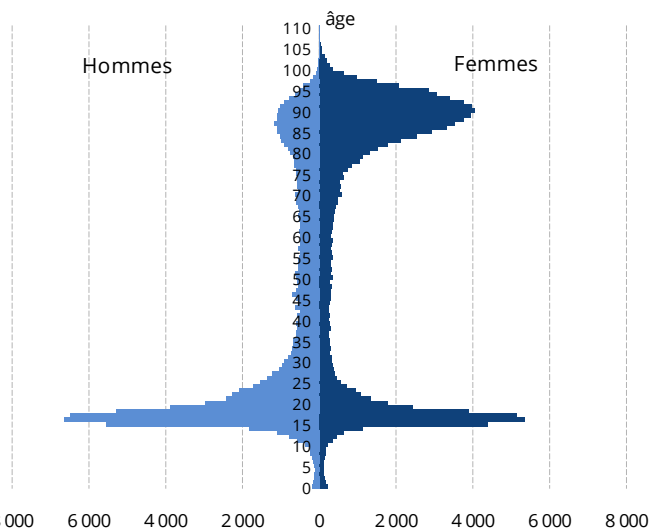
Bureau de presse :  
04 78 63 26 96  
ISSN 2493-1462  
© Insee 2022  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)



## ► L'évolution des effectifs des populations dans les communautés

Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes vivant en communauté reste stable dans la région alors que la population totale progresse de 0,7 % en moyenne par an. Le nombre de résidents en maison de retraite ou en Ehpad augmente de 2 %, tandis que celui des autres établissements sanitaires et sociaux de moyen ou long séjour et ceux des internats (hors cité universitaire) diminuent de 1,3 % et 0,8 %. Les effectifs des prisons augmentent de 1,6 %. À Valence, par exemple, la nouvelle prison accueille plus de 400 détenus contre une centaine dans l'ancienne. Seuls les effectifs des communautés religieuses baissent de façon notable (-4,5 %). La part de la population vivant en communauté est susceptible d'évoluer dans le temps pour certaines structures. Par exemple, les cités universitaires, les gendarmeries ou les foyers de travailleurs ont développé des logements indépendants alors que ces structures étaient majoritairement composées de chambres auparavant. Leurs habitants sont alors comptabilisés avec la population des logements ordinaires et ne font donc plus partie des effectifs des communautés.

## ► 3 Pyramide des âges des personnes vivant en communauté en Auvergne-Rhône-Alpes



**Lecture :** en 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, 5 350 femmes âgées de 16 ans vivent dans une communauté.

**Source :** Insee, Recensement de la population 2019.

Les maisons de retraite accueillent la population la plus âgée : 86 % des résidents de communautés âgés de 75 ans ou plus y habitent. Les 14-24 ans vivent pour 66 % d'entre eux dans les internats, 16 % dans les cités universitaires et 11 % dans les établissements sanitaires ou sociaux. Enfin, la population âgée de 25 à 74 ans réside majoritairement dans les établissements sanitaires ou sociaux (59 %), notamment dans les structures pour adultes handicapés, les foyers pour travailleurs et les établissements de soins médicaux. ●

Aude Lécroart, Séverine Mugnier (Insee)

#### ► Sources et méthode

Les résultats sont issus de l'exploitation principale des **Recensements de la population** de 2009 et 2019. Le nombre de personnes vivant en communautés au sens du Recensement peut différer de ceux produits par d'autres organismes ou services statistiques ministériels. Par exemple, une cité universitaire composée uniquement de studios ne sera pas considérée comme une communauté dans le Recensement de la population. De même, les jeunes accueillis au plus trois jours par semaine en internat ou les personnes séjournant uniquement la journée dans des structures médico-sociales ne font pas partie de la population des communautés dans cette étude.